

# ANNEXE 1

## DÉFINITIONS DES RÔLES SELON L'UNION DES ARTISTES (UDA)

**PREMIER RÔLE** : prononce 11 lignes ou plus de texte

Ou

Lorsque sa présence visuelle est égale ou supérieure à 30 % de la durée de l'œuvre.

**SECOND RÔLE** : prononce entre 2 et 10 lignes de texte

Ou

Lorsque sa présence visuelle est de 16 à 29 % de la durée de l'œuvre.

**TROISIÈME RÔLE** : prononce une ligne de texte

Ou

S'il ne prononce pas de texte mais est identifié singulièrement

Ou

Lorsque la présence visuelle est de 15 % et moins de la durée de l'œuvre.